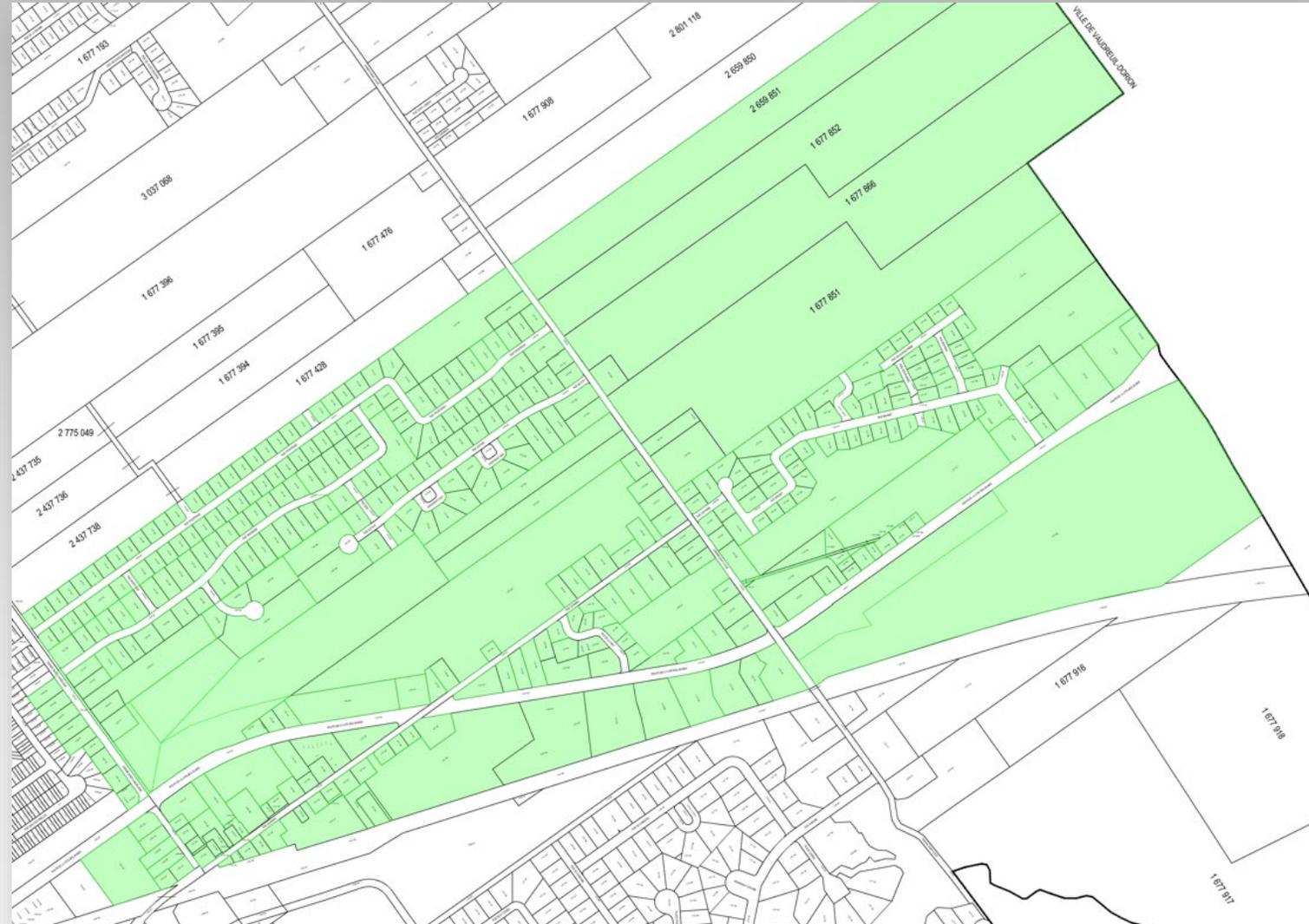




Projet de prolongement du
réseau d'égout sanitaire
dans le secteur de la rue Frontenac
et du prolongement du
réseau d'eau potable
sur la route de la Cité-des-Jeunes

Mot de bienvenue

Par Geneviève Lachance, mairesse



Projet de prolongement du réseau d'égout sanitaire dans le secteur de la rue Frontenac
et du prolongement du réseau d'eau potable sur la route de la Cité-des-Jeunes

Déroulement de la présentation

- Mot de bienvenue *par Geneviève Lachance, mairesse*
- Mise en contexte et historique *par Ghislain Castonguay, ing.*
- Description du projet *par Guillaume Pigeon, ing.*
- Avantages d'un égout sanitaire vs une installation septique *par Charles Perreault, urb.*
- Répartition et règlement d'emprunt *par Caroline Pelletier, ing.*
- Période de questions
- Mot de la fin *par Geneviève Lachance, mairesse*

Modérateur : Hervé Rivet, Directeur général

Mise en contexte et historique

Par Ghislain Castonguay, ing.

Mise en contexte

- Le secteur visé par le projet est desservi par des installations septiques individuelles;
- Les conditions de sol combinées avec les types d'installations septiques de l'époque font en sorte que plusieurs installations sont en fin de vie et/ou ne fonctionnent plus;
- Dans certains secteurs, on retrouve des systèmes de traitement des eaux usées existants très rudimentaires (ex.: CESSPOOL, puisard, etc.).

Historique

- Dans les 30 dernières années, le gouvernement du Québec et la Ville de Saint-Lazare ont fait des études et proposé des solutions pour la construction d'un réseau d'égout sanitaire municipal.

Mise en contexte et historique

Par Ghislain Castonguay, ing.

fin 1980-
début 1990

- Programme d'assainissement des eaux du Québec
- Intégration du secteur Frontenac et des Pins au projet d'assainissement a été présentée et non retenue
- Société Québécoise d'assainissement des eaux (SQAE)

2005

- Plan directeur d'égout sanitaire du secteur sud-est

2015

- Solutions et alternatives pour le raccordement du secteur
- Demande d'aide financière au programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) pour les études préliminaires et les plans

**2016-
2017**

- Requis pour la demande d'aide financière : relevés sanitaires des dispositifs d'évacuation et de traitement des eaux usées des résidences isolées

2018

- Traitement de la demande d'aide financière PRIMEAU de 2015 (sous-volet 1.1) en fonction des nouvelles règles et normes (bonification de l'aide financière)

**2019
à ce jour**

- Appels d'offres d'ingénierie, de laboratoire pour les études
- La conception et les appels d'offres pour les travaux de construction

2020

- Demande d'aide financière PRIMEAU pour la réalisation des travaux (sous-volet 1.2)

Description du projet

Par Guillaume Pigeon, ing.

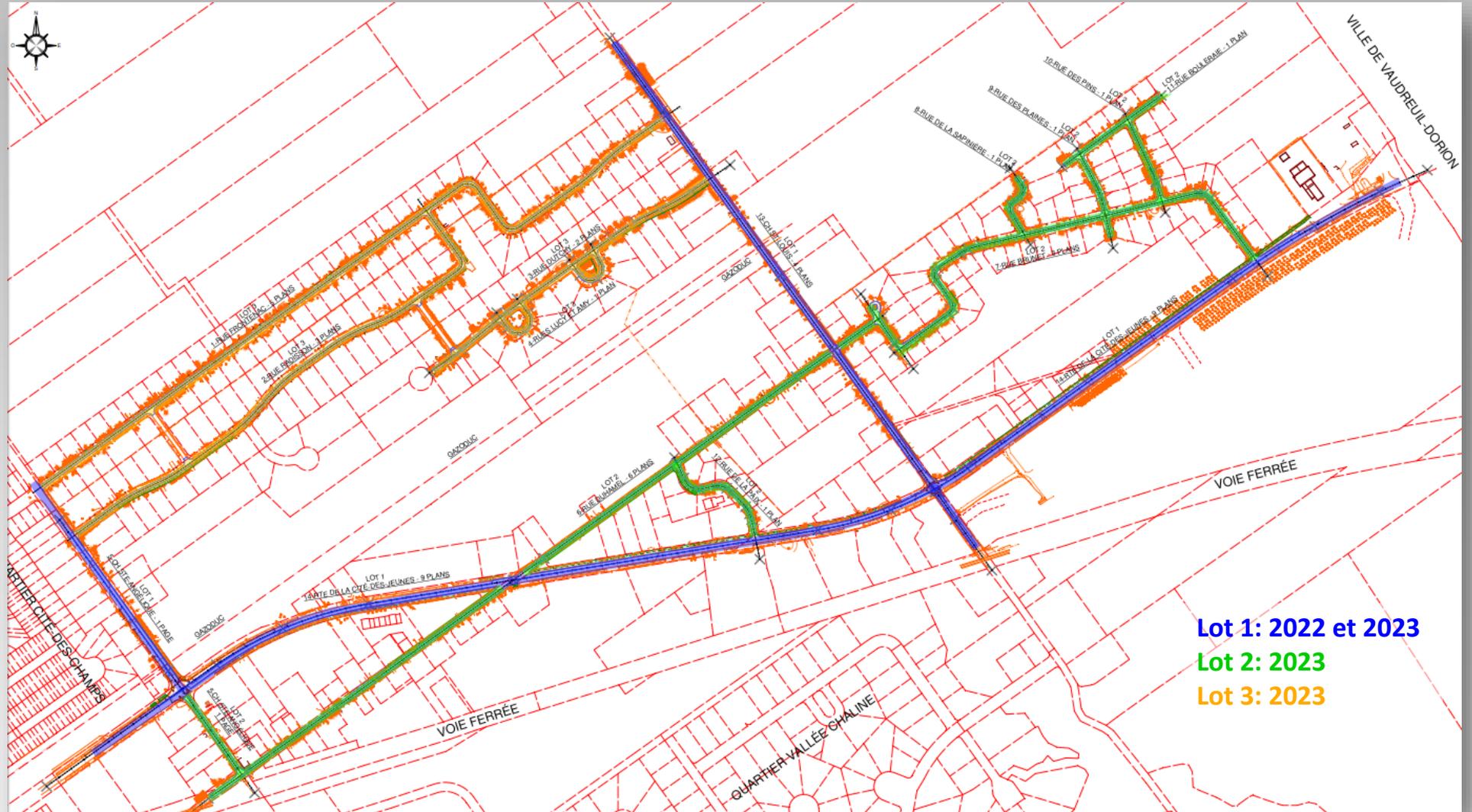
- Installation d'un nouveau réseau d'égout sanitaire;
 - ± 10 km de conduite sanitaire;
 - 329 logements existants, pour un total de 401 lots;
- Branchements sanitaires jusqu'à la ligne de propriété;
- Remplacement des branchements d'eau potable problématiques;
- Construction d'un poste de pompage et d'une nouvelle conduite de refoulement;
- Installation d'une nouvelle conduite d'eau potable (Cité-des-Jeunes entre Sainte-Angélique et la limite de Vaudreuil-Dorion);
- Réfection complète des rues.



Projet de prolongement du réseau d'égout sanitaire dans le secteur de la rue Frontenac
et du prolongement du réseau d'eau potable sur la route de la Cité-des-Jeunes

Phasage des travaux

Par Guillaume Pigeon, ing.



Projet de prolongement du réseau d'égout sanitaire dans le secteur de la rue Frontenac et du prolongement du réseau d'eau potable sur la route de la Cité-des-Jeunes

Échéancier du projet

Par Guillaume Pigeon, ing.

Lot 1

- Août 2022 à décembre 2022: chemins Sainte-Angélique et Saint-Louis;
- Avril 2023 à novembre 2023: route de la Cité-des-Jeunes;

Lot 2

- Avril 2023 à novembre 2023;

Lot 3

- Avril 2023 à novembre 2023.



Avantages d'un égout sanitaire vs une installation septique

Par Charles Perreault, urb.

Économie

- Avantage de profiter de certaines subventions disponibles aujourd'hui;
- Financement collectif;
- Coût moindre;
- Coût avantageux comparé au coût de remplacement d'une installation septique;
- Durée de vie très élevée pour les égouts publics;
- Économie future et protection face au futur;
- Normes environnementales augmentent constamment;
- Systèmes isolés de plus en plus complexes et chers;
- Augmentation constante des coûts de construction;
- Subventions provinciales de moins en moins grandes pour les projets d'égouts publics.

Avantages d'un égout sanitaire vs une installation septique

Par Charles Perreault, urb.

Risque

- Responsabilité commune vs responsabilité individuelle;
- Installation individuelle, le risque entièrement assumé par le propriétaire;
- Responsabilité lorsque d'une vente si non-conformité ou dimensionnement inadéquat;
- Un bris peut se produire à tout moment.

Avantages d'un égout sanitaire vs une installation septique

Par Charles Perreault, urb.

Paix d'esprit

- Liberté d'aménager le nombre de chambres souhaitées;
- Liberté d'aménager un logement supplémentaire pour un membre de la famille;
- Aucun entretien, pas de vidange, pas de contrat, pas de risque de pollution;
- Pas de surprise (Un bris ou le gel peut se produire soudainement);
- Récupérer l'espace terrain du champ avec les possibilités suivantes:
 - Aménagement de patio, piscine, cabanon, potager, jardin;
 - Remblai ou aménagement paysager;
 - Plantation d'arbre ou de haie (intimité);
 - Circulation, aire de stationnement, aire de jeux;
 - Agrandissement de maison, garage, etc.;
- Ancien champ ne peut être utilisé pour future installation.

Impact sur un terrain si on doit changer l'installation septique

Par Charles Perreault, urb.

Terrain typique (Secteur Brunet)

- 1257 m² (13 530 pi²)
- Aqueduc
- 3 Chambres à coucher
- 1987 (35 ans)



Système tertiaire

Espace non disponible
(Système tertiaire)



Installation
(Système tertiaire)



Système secondaire avancé

Espace non disponible
(Système sec. Avancé)



Espace non disponible
(Ancien champ épuration)



Pas suffisamment d'espace disponible pour un champ de polissage.

Installations septiques existantes

Par Charles Perreault, urb.

- Des 377 permis commerciaux et résidentiels analysés ::
 - 338 installations au-delà de la durée de vie utile (établie par le MELCC)

Permis analysés	
Nombre	Âge
5	Moins de 5 ans
4	5 à 10 ans
30	10 à 20 ans
39	20 à 30 ans
136	30 à 40 ans
135	40 à 50 ans
28	50 ans et plus

Démantèlement et raccordement au nouveau réseau sanitaire

Par Charles Perreault, urb.

- Démantèlement:
 - le champ peut rester en place;
 - désaffectation de la fosse existante :
 - Prix vidange complète \pm 300 \$ incluant une des deux options suivantes:
 - Option A : \pm 1 000 \$ remplir la fosse de sable et laisser sur place;
 - Option B : \pm 1 500 \$ à 2 000 \$.
- Raccordement au nouveau réseau sanitaire :
 - Délais de 5 ans pour se raccorder au réseau (à partir de la réception provisoire des travaux)

Répartition et règlement d'emprunt

Par Caroline Pelletier, ing.

Financement sur 30 ans, ajouté au compte de taxes

Tous les montants sont nets (incluant le retour de taxes de la Ville)

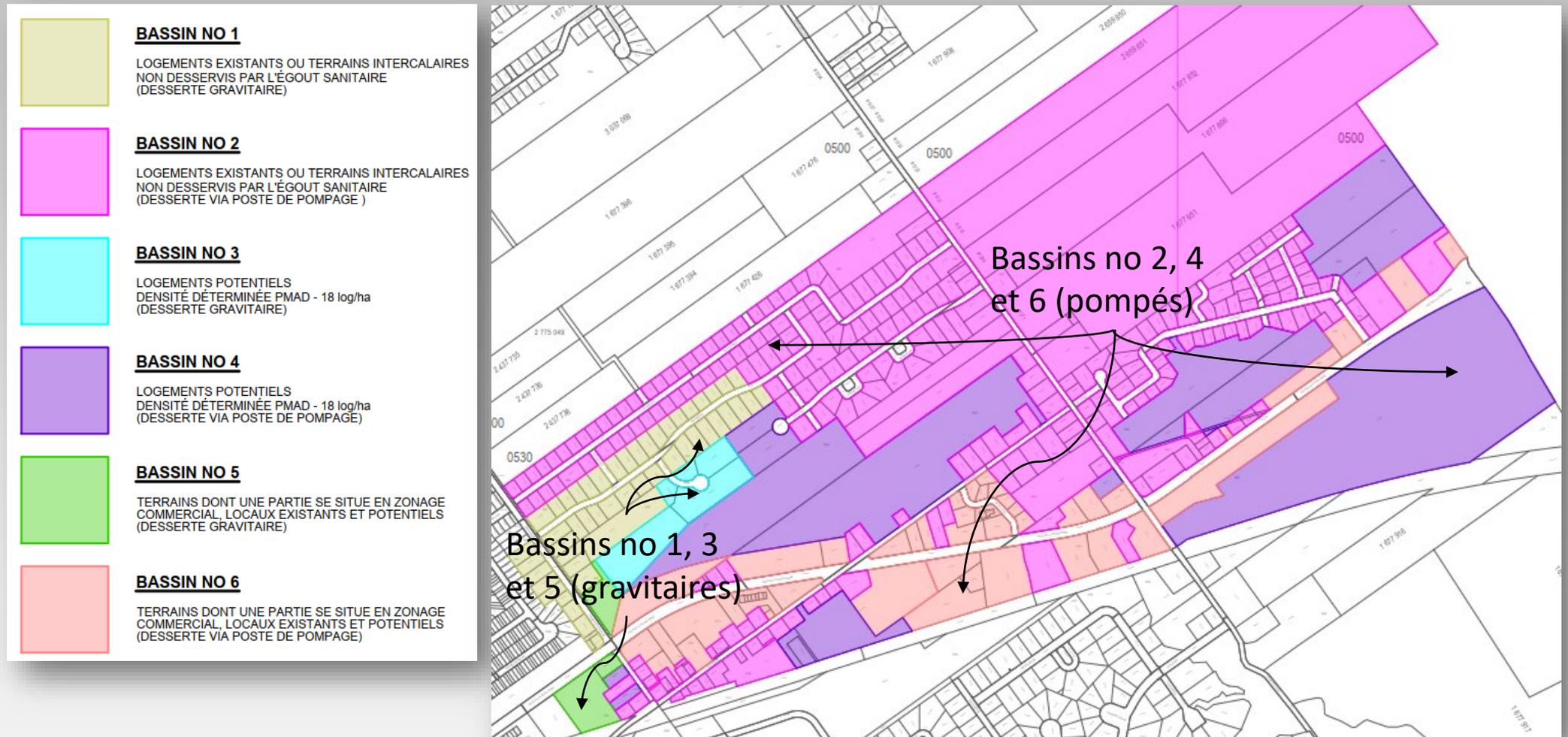
Montant total des travaux d'égout et d'eau potable :	31 452 200 \$
▪ Programme de la TECQ 2019-2023 pour le bouclage du réseau d'eau potable :	2 631 800 \$
▪ Budget d'opération de la Ville pour la réfection des chaussées :	500 000 \$
▪ Fonds de croissance lié au règlement :	120 260 \$
▪ Aide financière programme PRIMEAU :	4 819 600 \$
Montant résiduel à financer par règlement d'emprunt :	23 380 540 \$

Bassin no	Description du bassin (aucune propriété n'est actuellement desservie par l'égout sanitaire)	Desserte assurée par...	Proportion du bassin au règlement	Mode de répartition
1 2	Propriété existante ou lot intercalaire	Égout gravitaire Poste de pompage	4,4 % 27,5 %	Par unité de logement existant ou lot intercalaire
3 4	Lots non développés avec une densité de logements potentielle à 18 log/ha	Égout gravitaire Poste de pompage	1,9 % 31,5 %	Selon la superficie développable
5 6	Propriétés situées en partie en zonage commercial	Égout gravitaire Poste de pompage	3,7 % 31,0 %	Selon la superficie développable

Répartition et règlement d'emprunt

Par Caroline Pelletier, ing.

6 bassins de taxation sont prévus au règlement



Projet de prolongement du réseau d'égout sanitaire dans le secteur de la rue Frontenac et du prolongement du réseau d'eau potable sur la route de la Cité-des-Jeunes

Période de questions



Projet de prolongement du réseau d'égout sanitaire dans le secteur de la rue Frontenac
et du prolongement du réseau d'eau potable sur la route de la Cité-des-Jeunes

Questions additionnelles?

- Prendre rendez-vous avec le Service de l'urbanisme au 450 424-8000, poste 230
- Site web : www.ville.saint-lazare.qc.ca/egout